

CAP METIERS DE LA COIFFURE



Lycée professionnel
Voltaire

Proviseur
Emmanuel GUERARD

Dossier suivi par
JF DESCHAMPS
ddfpt.0301210c@ac-
montpellier.fr

399 rue Bellini
30900 NÎMES

Tel.04 66 28 76 76
ce.0301210c@ac-
montpellier.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former un professionnel qualifié à :

- Établir un bilan technique
- Mettre en œuvre les différentes techniques : d'hygiène et de soins capillaires, de techniques de bases de la coiffure (coupe coiffage homme et femme, coloration, effet couleur, Mise en forme durable par enroulage)
- Accueillir de la clientèle et prendre des rendez-vous.
- Conseiller et vendre des services, des produits et des matériels
- Contribuer à l'activité de l'entreprise

FORMATION

Durée de la formation : 2 ans

En plus d'un enseignement professionnel, la formation comprend un enseignement général ;

Elle comprend également 12 semaines de Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) gratifiées.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Le (la) titulaire du diplôme doit s'attacher à :

- Respecter la réglementation et les normes en vigueur ;
- Adopter des comportements et des attitudes conformes, en vue de garantir l'hygiène, la santé et la sécurité de tous ;
- Utiliser des produits capillaires conformes à la réglementation ;
- Utiliser des outils informatiques et des logiciels professionnels ;
- Adopter une démarche respectueuse de l'environnement.

Le (la) coiffeur/coiffeuse agit dans le respect du bien-être et du confort de sa clientèle dans le but d'entretenir et d'embellir la chevelure.

Le (la) coiffeur/coiffeuse adopte une présentation soignée ainsi que des attitudes civiques et professionnelles dont l'écoute, la courtoisie, l'empathie et la discrétion. Il (elle) est capable de s'intégrer dans une équipe.

DÉBOUCHÉS

Le titulaire du CAP Métiers de la coiffure exerce son activité:

- Tout type d'entreprise de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprise à domicile ou liées au secteur de la coiffure
- Secteur du spectacle et de la mode
- Établissement et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement de personnes âgées.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Mention Complémentaire coiffure coupe couleur
- Bac pro Métiers de la coiffure
- Bac pro perruquier posticheur
- Brevet Professionnel coiffure (en alternance)

REMARQUES

- Une attestation médicale déclarant que l'élève ne présente pas d'allergies aux produits utilisés en coiffure est exigée lors des inscriptions ainsi que le carnet de vaccinations mis à jour.
- Le matériel professionnel et les tenues sont en partie fournis par la Région OCCITANIE
- Un complément reste à la charge des familles de +/- 250€